

## Formulaire d'information

### INVITATION A PARTICIPER A L'ETUDE OBSERVATIONNELLE DE PERSONNES ELECTROHYPERSENSIBLES (EHS) et/ou CHIMICOSENSIBLES (MCS) AVEC QUESTIONNAIRES ET PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE proposée par AZB en collaboration avec Nutergia et Bio-Well



Madame, Monsieur,

L'Association Zones Blanches - AZB a pour objectif principal de créer des « Terres de Ressourcement », des lieux de vie adaptés « HABITAT-SANTE » pour des personnes EHS/MCS ayant été trop exposées aux nuisances électromagnétiques artificielles et aux polluants chimiques. Nos missions concernent également l'aide et l'accompagnement et la prise en charge thérapeutique.

Nous vous proposons de participer à l'étude « **AZNUBIO** », **une étude observationnelle** qui nous a demandé beaucoup de préparation tout au long de l'année 2024 dans le but de vous permettre d'aller mieux.

#### 1. Le contexte et les objectifs de cette étude

Au sein de l'association AZB existe le comité médico-scientifique, animé par le Dr Yves-Alexandre Rafalovitch. Les professionnels de santé et chercheurs qui le composent ont pour objectif de :

- Discuter de la prise en charge et des soins qui peuvent être proposés aux personnes EHS-MCS pour en faire un savoir partageable.
- Valider, diffuser et enseigner ce savoir aux aidants, aux soignants, aux praticiens de santé.

Dans une première approche la personne hypersensible a besoin de savoir reconnaître les environnements qui lui provoquent des souffrances pour les éviter ou s'en protéger. Nous rappelons que la première solution pour atténuer les problèmes de santé consiste à réduire fortement ou éliminer l'exposition aux ondes chez soi, au travail ou dans d'autres lieux pour donner la chance au corps de récupérer (cf <https://asso-zonesblanches.org> : « soigner et protéger », « les solutions préventives »).

Dans un deuxième temps la personne hypersensible a besoin de récupérer de l'énergie en assainissant son milieu de vie et en se délestant des toxines accumulées.

Dans un troisième temps le soin peut consister à diminuer l'hyper-réactivité par exemple avec des techniques psycho-corporelles.

La présente étude AZNUBIO vise à évaluer l'impact d'une prise en charge nutritionnelle et micronutritionnelle (deuxième temps) auprès de praticiens de santé non médecins.

Pour élaborer cette étude observationnelle, AZB a choisi de s'appuyer sur deux partenaires :

- Le réseau des praticiens certifiés en bioélectrographie « Bio-Well » dont le chargé de formation est Christian Bordes, ostéopathe et membre du comex d'AZB ;
- La société Nutergia représentée par le docteur en pharmacie Claude Lagarde, pour les évaluations nutritionnelles, les conseils et les compléments. Nutergia est fabricante française de compléments

alimentaires depuis plus de 35 ans et conceptrice du test « Profil santé micronutrition » (CHANBIO) qui a fait ses preuves.

L'association AZB assure la gestion de l'étude et les questions proprement liées aux hypersensibilités.

La présente étude est observationnelle, c'est-à-dire exploratoire et pragmatique. Elle n'a pas l'ambition d'être une étude scientifique au sens universitaire strict, elle vise à améliorer la santé des personnes concernées en rééquilibrant les terrains bio-nutritionnels.

Les indicateurs clés que nous souhaitons connaître sont :

- Les terrains dominants ou sous-dominants
- L'évolution de l'état général au bout de 3 mois de prise de compléments alimentaires
- L'évolution de l'énergie et du stress mesuré par la caméra Bio-Well à l'issue de la cure

AZB vous propose de participer activement à cette étude qui peut contribuer à améliorer votre santé et à faire reconnaître vos symptômes.

La participation est libre et volontaire : chacun est libre d'accepter ou de refuser de participer à cette étude impliquant la personne humaine.

## 2. A qui s'adresse cette étude ?

L'étude s'adresse à des personnes adultes EHS et/ou MCS entrées dans la phase consciente de l'électrohypersensibilité et/ou de la chimicosensibilité, personnes pour lesquelles le lien entre exposition et symptômes a pu être établi.

Afin que les résultats de cette étude observationnelle soient pertinents, nous demandons aux participants, tant que faire se peut, de ne pas changer d'autres paramètres et habitudes de vie qui pourraient modifier leur état : déménagement, modifications d'expositions aux ondes électromagnétiques artificielles etc.

Si l'un de ces paramètres change, vous pouvez continuer l'étude mais vous devez nous le signaler.

**Pour cette étude, vous devez pouvoir vous rendre chez un praticien. Veuillez vérifier dans la liste des praticiens partenaires sensibilisés au syndrome si une localisation vous convient pour vos rendez-vous (liste fournie). Certains praticiens acceptent de se déplacer pour une visite à domicile, à vérifier au cas par cas tel qu'indiqué dans la liste. Si aucune localisation ou aucun praticien ne vous convient, vous ne pouvez pas participer à cette étude et nous en sommes désolés.**

## 3. Le déroulement de l'étude

L'étude se déroule en trois phases successives

### Phase 1

Vous répondez en ligne ou par courrier à deux questionnaires : celui de Nutergia, celui du Comes d'AZB et vous prenez rendez-vous avec un praticien partenaire. Le praticien échangera avec vous sur les conseils nutritionnels et les compléments alimentaires de Nutergia correspondant à votre terrain bio-nutritionnel. Il réalisera une analyse de votre champ énergétique à l'aide de la caméra « Bio-Well ».

### Phase 2

Vous vous conformez aux mesures diététiques et prenez la complémentation alimentaire conseillées pendant 3 mois.

### Phase 3

Après trois mois de prise de compléments alimentaires conseillés, vous répondez à nouveau à deux questionnaires (AZB et Nutergia) et vous participez à une consultation de bilan avec le même praticien qui réalisera une nouvelle mesure de votre champ énergétique à l'aide de la caméra « Bio-Well ».

## 4. Les bénéfices attendus

Les bénéfices attendus sont individuels, nous espérons que la prise de compléments alimentaires permettra de diminuer l'intensité des symptômes des personnes EHS-MCS.

Les bénéfices attendus sont aussi collectifs, ils doivent permettre d'apporter de nouvelles données médicales sur l'EHS-MCS.

## 5. Risques et contraintes

Tous les produits vendus par le Laboratoire NUTERGIA bénéficient de la garantie légale de conformité conformément aux articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation.

Le questionnaire « Profil Santé Micronutrition » a été construit pour limiter les risques lors de la prise de compléments alimentaires. Cependant, vous êtes tenu de lire les recommandations et la composition ainsi que de vous conformer au conseil d'utilisation.

En cas de questionnements sur l'utilisation des compléments alimentaires du laboratoire Nutergia, nous vous invitons à joindre directement le service conseil de Nutergia au 05.65.64.97.90 ou par mail : info-conseil@nutergia.fr.

La prise des compléments nutritionnels suppose un budget prévisionnel moyen de 60 € par mois.

Dans le cadre de la participation à cette étude observationnelle une remise de 20% sur l'achat des compléments alimentaires conseillés est prévue par Nutergia.

La caméra « Bio-Well » est un dispositif médical agréé CE, elle est utilisée depuis plus de 20 ans chez les personnes EHS-MCS, n'entraîne aucune douleur ou gêne physique connue chez les personnes hyper sensibles aux ondes. Cet appareil de mesure est également utilisé chez les bébés et les femmes enceintes, ceci prouvant son innocuité.

## 6. Confidentialité et traitement de vos données à caractère personnel

Les données enregistrées à l'occasion de cette étude font l'objet d'un traitement informatisé anonyme.

### Durée de conservation de vos données

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de cette étude seront conservées par AZB pendant toute la durée de l'étude et au maximum pour une durée de 5 ans.

### Exercice des droits

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et dans certains cas d'effacement relatifs aux informations qui vous concernent.

Pour toute information ou exercice de vos droits informatique et libertés sur le présent traitement de données personnelles, vous pouvez vous adresser à notre délégué à la protection des données : M. Charles-Maxence LAYET, Association Zones Blanches, ZA des Colombières, boîte postale N°16, 73700 Bourg-St-Maurice ou par mail à : donnees@asso-zonesblanches.org.

## 7. Financement de l'étude

Cette étude ne reçoit aucune aide publique, elle est financée par nos propres moyens (adhésions/dons).

## 8. Communication

La présente étude fera l'objet d'une analyse statistique détaillée accessible en « open source » via le site internet d'AZB. Une publication dans une revue internationale est envisagée.

## 9. Cadre réglementaire

Cette étude a fait l'objet d'une déclaration de conformité à la méthodologie de référence relative au traitement des données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des recherches dans le domaine de la santé MR003. Elle a été enregistrée auprès de la CNIL sous le numéro 2237579v0.

Le Président,  
Charles-Maxence LAYET.

